

	<h2>Fiche de données de sécurité</h2>	<p>24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence Urgence médicale/ Empoisonner le Contrôle: Dans Les Etats-Unis: Appel 1-800-222-1222.</p> <p>Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.</p> <p>Urgence transport/Centre national de Réponse:</p> <p style="text-align: center;">1-800-535-5053-3 52-323-3500</p> <p>NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.</p>
<p>IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.</p>		
<h3>1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise</h3>		

Nom:	Premium Polyurethane Construction Adhesive Sealant - Black	Date de Révision:	3/29/2024
Product UPC Number:	070798748149	Remplace:	12/29/2021
Manufactured For	DAP Canada 475 Finchdene Square Unit 5 Scarborough, Ontario M1X 1B7 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence)	Utilisation du produit:	calfeurant
	Fiche de données de sécurité Coordinateur: MSDS@dap.com	Fiche de données de sécurité Nombre	7735366
	Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-535-5053, 1-352-323-3500	Préparateur:	Affaires réglementaires et environnementales

2. Identification des dangers

EN CAS D'URGENCE: Peut provoquer nausées, mal de tête et vertige. Peut causer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Éviter toute concentration des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes afin d'assurer une ventilation en croisé. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau. Les effets de santé défavorables primaires de ce produit sont relatés à l'Isocyanate Polymérique (MDI) le composant. Donc, la ventilation suffisante devrait être fournie pour éviter dépassant les limites d'exposition de ces composants (Voit Section 8). La probabilité de dépasser ces limites sont basses en raison de la concentration basse de vapeur produite pendant l'usage normal. Cependant, si utilisé à la maison, la ventilation ou l'échappement mécanique devrait être fourni pendant l'usage et jusqu'à ce que le produit est guéri. Ce produit a les fortes caractéristiques d'adhésif-comme et adhèrera d'une manière agressive pour écorcher de et l'autres surface. Si le contact accidentel arrive, suit la procédure de premiers secours appropriée décrite dans Section 4 de ce SDS.

Classification SGH

Cancérogénicité, catégorie 2, Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 2

Symboles du produit**Mention d'avertissement**

Danger

MENTIONS DE DANGER SGH

Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4 H332 Nocif par inhalation.
 Cancérogénicité, catégorie 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
 P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P320 Un traitement spécifique est urgent (voir ... sur cette étiquette).
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans ...

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Ester polyméthylènepolyphénylénique de l'acide isocyanurique	9016-87-9	80-100	GHS07	H332
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	1-5	GHS07	H312-332
Noir de carbone	1333-86-4	0.5-1.5	GHS02-GHS06-GHS07-GHS08	H251-330-335-351
Dioxyde de titane	13463-67-7	0.5-1.5	GHS07-GHS08	H335-351
Éthylbenzène	100-41-4	0.1-1.0	GHS07-GHS08	H304-315-320-332-351

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: Si la respiration est difficile, quitter la zone et aller à l'air frais. Si le malaise persiste, obtenir de l'aide médicale immédiatement.

En cas de contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux.

En cas de contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas d'information

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Mousse, Water Spray or Fog

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: En cas d'écoulement, absorber le produit avec un matériau inerte et disposer selon les lois applicables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Assurer l'entrée d'air frais pendant l'application et le temps de séchage. Laver vigoureusement après la manipulation. Contient des isocyanates. Voir les informations transmises par le fabricant. Les personnes allergiques aux isocyanates, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec les isocyanates.

Stockage: Éviter la chaleur excessive ou le froid excessif. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH-TLV STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Ester polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Xylène (mélange d'isomères)	20 ppm TWA	N.E.	100 ppm TWA, 435 mg/m ³ TWA	N.E.
Noir de carbone	3 mg/m ³ TWA inhalable particulate matter	N.E.	3.5 mg/m ³ TWA	N.E.
Dioxyde de titane	0.2 mg/m ³ TWA nanoscale respirable particulate matter, 2.5 mg/m ³ TWA finescale respirable particulate matter	N.E.	15 mg/m ³ TWA total dust	N.E.
Éthylbenzène	20 ppm TWA	N.E.	100 ppm TWA, 435 mg/m ³ TWA	N.E.

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Équipement de protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Si la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un respirateur à adduction d'air pur agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection de ce type de respirateur, il peut être nécessaire d'utiliser un appareil respirateur autonome. Un programme de protection respiratoire défini selon les normes de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doit être appliqué à chaque fois que les conditions sur les lieux de travail exigent de porter un respirateur.



Protection de la peau: Porter des gants imperméabilisés contre les solvants.



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Procurer une fontaine oculaire et un tablier imperméable aux solvants s'il y a un risque de contact avec le corps.



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur:	Coloré	Caractéristiques:	Encre Grasse
Odeur :	Insignifiant	Etat Physique:	Encre Grasse
Densité, g/cm3:	1.40	Seuil de l'odeur:	Pas Etabli.
Freeze Point, °C:	Pas Etabli.	pH:	Non applicable
Solubilité dans l'eau:	Pas Etabli.	Viscosité (mPa.s):	Not Established
Température de décomposition:	Pas Etabli.	Partition Coeff., n-octanol/water:	Pas Etabli.
Plage du point d'ébullition:	N.A. Mixture w/o a constant boiling point.	Limites d'explosion, %:	N.E.
Point d'éclair, °C:	Water - based, does not flash.	Température d'auto-inflammation	Pas Etabli.
Taux d'évaporation:	Plus lent Que Acétate de n-Butyl	Pression de vapeur, en mmHg:	Pas Etabli.
Densité de vapeur:	Plus lourd Qu'Aérer	Méthode Flash:	Non applicable
Poussières combustibles:	Ne supporte pas la combustion		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair déclaré ci-dessus est celui de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter: Chaleur excessive ou froid excessif.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation de fortes concentrations de ce produit peut provoquer maux de tête, nausées et vertiges.

Contact avec la peau: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer l'irritation localisée, rougissant ou l'accroissement. Exposition prolongée ou répétée peut mener à la dermatite de contact et/ou de sensibilisation. Ce produit a les fortes caractéristiques d'adhésif-comme et adhère d'une manière agressive pour écorcher de et l'autre surface. Si le contact accidentel arrive, suit la procédure de premiers secours appropriée décrite dans Section 4 de ce MSDS.

Contact avec les yeux: Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation.

Ingestion: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Cancérogénicité: Pas d'information

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: Une exposition excessive et répétée peut causer des lésions au système respiratoire. Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérogène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérogène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus du niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérogène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Peau le Contact, Inhalation

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
9016-87-9	Ester polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	49000 mg/kg Rat	>9400 mg/kg Rabbit	N.I.
1330-20-7	Xylène (mélange d'isomères)	3500 mg/kg Rat	1700 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
1333-86-4	Noir de carbone	>15400 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	N.I.
13463-67-7	Dioxyde de titane	>10000 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	>20 mg/L
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.4 mg/L Rat

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Pas d'information

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Disposer des liquides dans un site d'enfouissement est interdit.

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: En cas d'écoulement, absorber le produit avec un matériau inerte et disposer selon les lois applicables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

14. Informations relatives aux transports

DOT Numéro UN/NA:	Pas Applicable
approprié Nom d'expédition:	Pas Réglé.
Nom technique:	Pas Applicable
Catégorie de risque:	Pas Applicable
Sous-classe de danger:	N.A.
Groupe d'emballage:	Pas Applicable

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été revu en conformité avec les «Catégories de dangers» établies par l'Agence de protection de l'environnement et promulguées aux Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 (SARA Titre III). Selon les définitions applicables, il est considéré répondre aux catégories suivantes:

Cancérogénicité, Acute Toxicity (any route of exposure)

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Ester polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	9016-87-9
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7
Éthylbenzène	100-41-4

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.
Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États -Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

16. Autres informations

Date de Révision: 3/29/2024 **Remplace:** 12/29/2021

MOTIF DE LA RÉVISION: Product Composition Changed
Substance Hazard Threshold % Changed
Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
01 - Product Information
02 - Hazards Identification
05 - Flammability Information
08 - Exposure Controls/Personal Protection
09 - Physical & Chemical Information
11 - Toxicological Information
15 - Regulatory Information
16 - Other Information
Revision Statement(s) Changed

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Service des affaires réglementaires

Evaluations HMIS:

Santé:	Inflammabilité:	Réactivité:	Protection individuelle:
2	1	1	X

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 35.7

COV du matériau, g/L: 36

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, Poids %: 2.55

VOC Actual, Wt/Wt%: 2.6

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H251	Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H320	Provoque une irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS02



GHS06



GHS07



GHS08

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.